

PROVINCE DE QUÉBEC39^e LÉGISLATURE2^e SESSION**QUÉBEC, LE 20 MAI 2011****CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR***Québec, le 20 mai 2011*

Aujourd'hui, à onze heures sept minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant :

n^o 119 Loi concernant le processus électoral

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.